

COVID 19

PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE DE LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

COVID-19 : il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades



Limiter les déplacements et les contacts au strict minimum



Respecter une distance de sécurité d'au moins 1 mètre

SECTION TENNIS DE TABLE USSA

Dans le cadre du plan national de déconfinement pour lutter contre la propagation du COVID-19, la FFTT propose à l'ensemble de ses structures des règles et des recommandations de reprise de l'activité. Ces règles restent dépendantes des futures annonces du gouvernement et des arrêtés locaux et préfectoraux.

Le 2 juin dernier, les salles de sport et gymnases ont réouverts dans les zones dites vertes, il faudra attendre en revanche le 22 juin dans les zones classées orange (sont concernées l'Île de France, la Guyane et Mayotte)

La Section Tennis de Table de l'Union Sportive de Saint Arnoult en Yvelines (dénommée section TT de l'USSA plus loin) souhaite informer ses adhérents via ce protocole sanitaire sur les mesures envisagées et devant être appliquées pour permettre la reprise dès le 22 juin de l'activité sportive dans la salle dédiée au Tennis de Table du Gymnase situé au 51, rue de Nuisement.

1- PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE DÉCONFINEMENT

A partir du 22 juin, sous réserve des instructions gouvernementales et des décisions éventuelles des autorités publiques locales

Exposition de l'analyse de départ posant la complexité d'un déconfinement en Tennis de Table ainsi que les spécificités pratiques de la section TT de l'USSA.

✓ Une **hétérogénéité de clubs** (structurations diverses) la plupart du temps liée à une convention avec une collectivité;

⇒ *La section TT est directement liée à l'USSA qui chapote plusieurs sections sportives sur St Arnoult. Toute application d'un protocole sanitaire pour pratique sportive durant cette période de crise sanitaire sera soumise à l'accord du Président de l'USSA.*

✓ Un public en accession haut niveau (250), en pratique de haut niveau (40), groupes olympiques (11) bénéficiant de différentes structures support (EPA ministère des sports pour la plupart, clubs Pro Français ou étrangers, ligues).

⇒ *La section TT possède sa propre salle pour la pratique sportive. Seuls les joueurs et le référent COVID chargé de vérifier que les préconisations du présent protocole sont respectées, seront autorisés à rentrer dans la salle (limitation à 4 aires de jeux et 8 joueurs) durant les périodes d'ouverture de celle-ci aux adhérents. Tous les locaux communs tels que les vestiaires seront condamnés. L'entrée et la sortie de la salle seront dissociées. Le tout conformément au Plan d'Aménagement de la Salle ci-après.*

Le déconfinement et la pratique du TT en salle dans les zones oranges telles que la Région Parisienne peut s'envisager de la manière suivante :

✓ Le 22 juin pour l'ensemble des clubs afin de relancer la pratique pongiste sur l'ensemble du territoire et d'assurer les pratiques péri-scolaires (limité à 10 personnes dans une salle pour le moment, encadrement compris).

Les **aménagements à prévoir dans le cadre** de ce déconfinement *(et leur application pratique au sein de la section TT de l'USSA)* :

a – PRÉPARATION DE LA SALLE ET DES SÉANCES

✓ Le club définit le nombre de pratiquants en capacité de jouer (2 par table maximum, 10 maximum en simultané encadrement compris) ainsi que les créneaux horaires en fonction du nombre de tables (et des espaces de jeu sans table). Si le nombre de pratiquants est supérieur au double du nombre de tables le club doit prévoir un espace ouvert (4m² par pratiquant supplémentaire) ;

⇒ *La section TT possède sa propre salle pour la pratique sportive. 4 aires de jeux seront disponibles pour permettre à 8 joueurs de jouer simultanément.*

⇒ *3 créneaux horaires de loisirs ont été définis par le bureau de la section TT :*

- *Le lundi de 20h à 22h,*
- *Le mercredi de 20h à 22h*
- *Le dimanche de 10h à 12h*

✓ Le club se charge de l'installation du matériel (2 personnes maximum respectant en permanence la distanciation sanitaire et portant des gants jetables pour toute les manipulations; lavage des mains obligatoire après manutention): désinfection (poignées de porte, haut des séparations des aires de jeu, plateaux des tables, balles, petit matériel pédagogique);

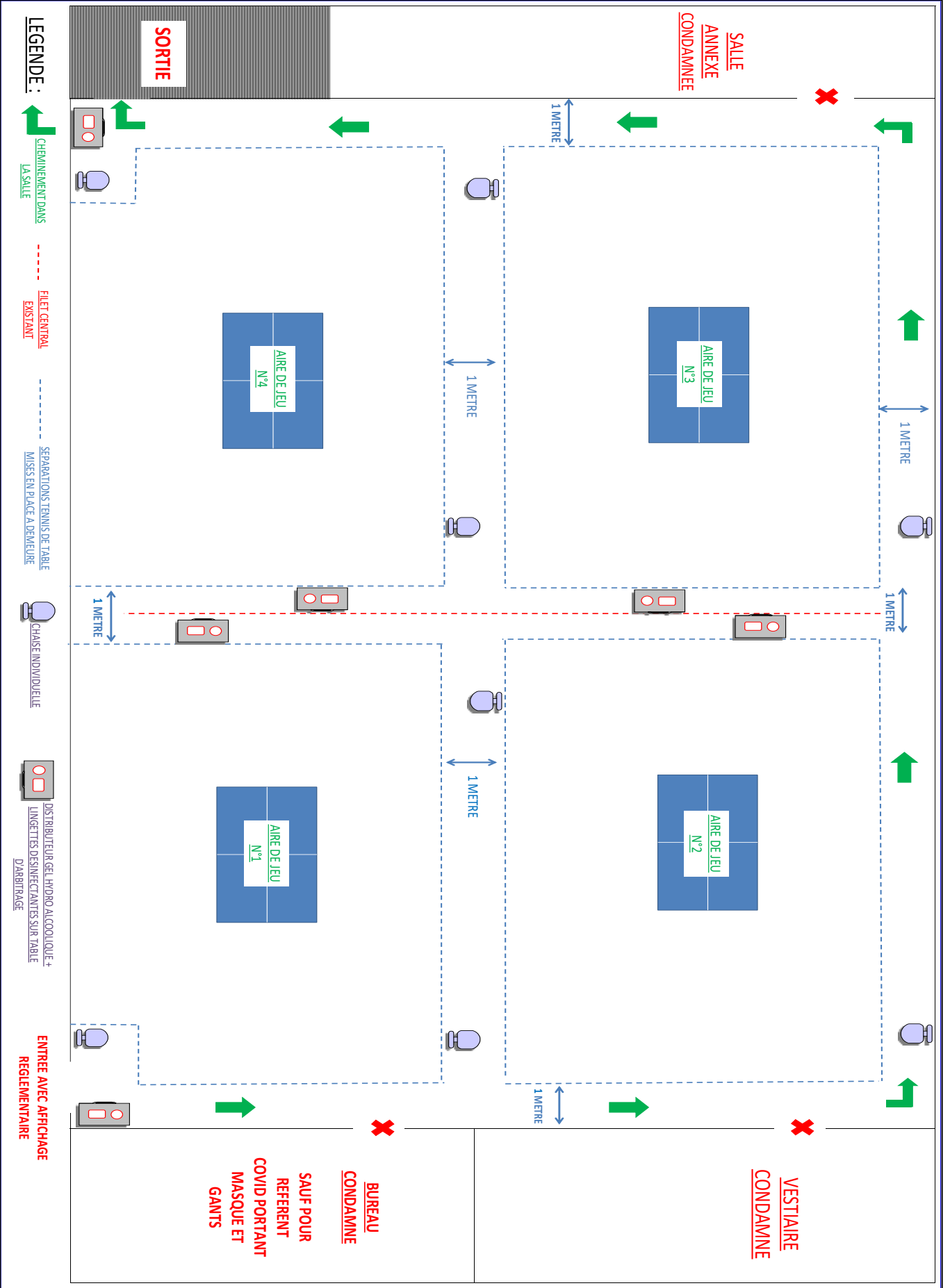
⇒ *La section TT possédant sa propre salle, la limitation de celle-ci « à 4 aires de jeux » sera laissée à demeure tant qu'il y aura nécessité d'appliquer le présent protocole sanitaire. De ce fait, la section TT souhaite limiter au maximum la manutention des équipements (tables, chaises, séparations...).*

⇒ *Toutefois, toute manutention sera réalisée avec respect des préconisations citées ci-dessus (2 personnes maxi avec respect de la distanciation sanitaire et port de gants jetables, lavage de main avant et après manutention, désinfection des matériels...).*

⇒ *Avant chaque ouverture de la salle, le référent COVID (un des membres du bureau de la section TT de l'USSA) sera chargé de procéder à la désinfection des poignées de portes, plateaux de tables, balles employées pour la pratique sportive, haut des séparations, chaises individuelles...).*

✓ Chaque aire de jeu doit être délimitée individuellement avec un espace entre deux aires d'un mètre minimum (pour matérialiser chaque aire de jeu vous pouvez utiliser des séparations de tennis de table);

⇒ *La section TT de l'USSA propose ci-dessous un plan de sa salle de tennis de table adapté à ces conditions de jeu. Ce plan limite la pratique du sport à 8 adhérents via 4 aires de jeux respectant les préconisations ci-dessus. Une copie de ce plan sera affichée à l'entrée de la salle. **Ce plan sera validé par l'USSA via la validation du présent protocole sanitaire.***



- ✓ Affichage des gestes barrières tennis de table à l'accueil de la structure;
 - ⇒ *Affichage des gestes barrières à l'entrée de la salle de la section TT de l'USSA.*
 - ⇒ *Diffusion du présent protocole sanitaire validé par président USSA à tous les adhérents de la section et mise à disposition via affichage à l'entrée de la salle de la section TT de l'USSA.*
- ✓ Eteindre les climatisations dans les salles;
 - ⇒ *Annulation climatisation par référent COVID Section TT présent en amont de chaque séance.*
 - ⇒ *Création d'une aération « naturelle » de la salle en laissant ouvertes les portes d'entrée et de sortie.*
- ✓ Le club nomme un responsable de l'accueil qui veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires.
 - ⇒ *Référent COVID Section TT (membre du bureau de la section) présent pour ouvrir / fermer la salle et veiller au respect des préconisations par les adhérents.*

b – J'ARRIVE À LA SALLE DE TENNIS DE TABLE

- ✓ Toute personne présentant des symptômes (température, difficultés respiratoires ...) ne doit pas se rendre dans une salle de pratique pongiste;
 - ⇒ *Rappel des règles affiché à l'entrée de la salle (gestes barrières et préconisations).*
 - ⇒ *Protocole sanitaire et logigramme diffusés à l'ensemble des adhérents via mail communication président de la section en amont de la réouverture de la salle.*
- ✓ Respecter les règles de distanciation sociale en vigueur pour vos déplacements jusqu'aux lieux de pratique sportive quel que soit votre moyen de locomotion;
 - ⇒ *Idem point précédent.*
- ✓ Accueil des pratiquants (à minima une personne responsable de l'accueil pour organiser la circulation) en respectant les distances sociales avec nettoyage obligatoire des mains (gel hydro alcoolique ou eau savonnée à l'arrivée ainsi qu'au départ);
 - ⇒ *Référent COVID 19 présent en amont et en aval de l'ouverture de la salle et chargé de l'accueil des adhérents.*
 - ⇒ *Présence d'un distributeur de gel hydro alcoolique en libre-service à l'entrée et à la sortie de la salle ainsi que pour chaque aire de jeu.*
- ✓ Seuls les pratiquants inscrits nominativement sur le créneau horaire peuvent rentrer dans la salle; les accompagnateurs (parents ...) restent dehors,
 - ⇒ *Le référent COVID vérifie qu'il n'y a pas plus de 8 adhérents simultanément dans la salle (2 adhérents par aire de jeu maximum).*
 - ⇒ *Quand un joueur arrive dans son aire de jeu, il doit nettoyer sa partie de la table et le dessus des séparations.*

- ⇒ *Quand un joueur quitte son aire de jeu, il doit nettoyer sa partie de la table et le dessus des séparations.*
- ⇒ *Si plus de 8 joueurs se présentent à une même séance, ils devront attendre à l'extérieur de la salle en respectant les consignes de sécurité. Le responsable COVID se chargera de faire entrer les personnes en fonction du départ des joueurs en salle.*

✓ Le club conserve la liste des participants de chaque séance.

- ⇒ *Archivage par bureau section pour conserver le nom des adhérents présents durant chaque créneau.*

c - JE VAIS JOUER, LE CLUB DOIT :

✓ Prévoir un sens de circulation: si l'installation le permet privilégier une entrée et une sortie différente; en tout état de cause on ne se croise pas;

- ⇒ *Voir plan d'installation ci-dessus.*

✓ Mettre des solutions hydro alcooliques ou autre (lingettes) en nombre suffisant en fonction du nombre de tables (1/table) à utiliser à l'entrée dans l'aire de jeu et à la sortie de l'aire de jeu ;

- ⇒ *Voir plan d'installation ci-dessus avec mise à disposition de solutions hydro alcooliques à l'entrée et à la sortie de la salle de jeu.*

✓ Fermer obligatoirement les vestiaires et les douches collectives;

- ⇒ *Voir plan d'installation ci-dessus (vestiaires condamnés, douches collectives du ressort de l'USSA sans doute condamnées également).*

✓ Fermer obligatoirement son « club house », le cas échéant;

- ⇒ *Voir plan d'installation ci-dessus : pas de club house, vestiaires et bureau condamnés.*

✓ Désinfecter régulièrement les sanitaires et mettre à disposition obligatoirement du savon pour le lavage des mains ou des serviettes jetables ou proposer un séchage mécanique;

- ⇒ *Sanitaires et douches dans le périmètre USSA (hors périmètre salle de TT).*

✓ Désinfecter régulièrement les parties techniques de la salle (aires de jeu, tables, haut des séparations) ainsi que le petit matériel (ramasseur de balles, cuvettes...) au début et à la fin de chaque session;

- ⇒ *Le référent COVID présent en amont et aval de l'ouverture de la salle dédiée à la pratique du TT est en responsabilité de procéder à la désinfection des parties techniques de la salle et du petit matériel avant chaque ouverture de la salle.*

✓ Faire respecter le port du masque et gants aux encadrants (dirigeants, techniciens) ;

- ⇒ *Le référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle porte un masque et des gants (mis à disposition par la section TT de l'USSA).*

- ✓ Faire respecter le nombre de joueur par aire de jeu (2 maximum) et l'espace ouvert (4m2 par pratiquant inscrit) ; pas plus de 10 personnes sur chaque séance (encadrement compris),
 - ⇒ *Le référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle fait respecter ces préconisations (ainsi que le plan d'accès aux différentes aires de jeu).*
- ✓ Faire respecter l'interdiction de correction manuelle pour les entraîneurs;
 - ⇒ *Pas de compétition durant créneaux de réouverture, pas d'entraîneurs, seuls les joueurs (ainsi que le référent COVID) sont autorisés à rentrer dans la salle.*
- ✓ S'il bénéficie d'une salle de musculation, faire appliquer le port de gants obligatoire, désinfecter après chaque passage d'athlète, interdire l'utilisation des tapis de sol;
 - ⇒ *Section TT non concernée par cette préconisation.*
- ✓ Fermer les casiers ou autres rangements de stockage d'équipements techniques et textile d'utilité régulière;
 - ⇒ *Bureau section TT attendant à la salle condamné*
- ✓ Faire respecter les gestes barrières.
 - ⇒ *Présence référent COVID durant toute la période d'ouverture de la salle pour faire respecter les gestes barrières par les joueurs.*
 - ⇒ *Affichage des gestes barrières à proximité de l'entrée de la salle et sur page de garde du présent protocole sanitaire diffusé via mail à l'ensemble des adhérents de la section.*

d – JE VAIS JOUER, JE DOIS :

- ✓ Apporter mon propre matériel (balles, raquette) ainsi que ma bouteille d'eau pour m'hydrater et ma serviette pour me sécher;
 - ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
 - ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*
- ✓ Isoler le matériel dont je ne me sers pas durant le jeu dans un lieu neutre (conseillé: sur sac derrière le joueur dans le couloir de séparation);
 - ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
 - ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*
 - ⇒ *Mise à disposition de chaque joueur d'une chaise dédiée.*

✓ Marquer distinctement les balles que je vais utiliser;

- ⇒ Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.
- ⇒ Mise à disposition de deux types de balles par aire de jeu (une balle orange fournie à l'un des deux joueurs et une balle blanche à l'autre, avec remplacement par une balle désinfectée de même couleur en cas de détérioration de l'une d'elles).
- ⇒ Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.

✓ Toucher uniquement mes propres balles;

- ⇒ Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.
- ⇒ La balle à terre d'un joueur, se trouvant dans le demi-camp de son adversaire, doit lui être renvoyée par ce dernier en la poussant au pied ou avec sa raquette.
- ⇒ Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.

✓ Jouer en simple uniquement (double interdit);

- ⇒ Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.
- ⇒ Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.

✓ Toujours jouer du même côté de la table;

- ⇒ Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.
- ⇒ Pas de changement de côté, à la fin de chaque set ou au milieu de la « belle ».
- ⇒ Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.

✓ Ne jamais toucher la table (ainsi que le filet);

- ⇒ Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.
- ⇒ Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.

✓ Ne jamais m'essuyer les mains sur la table;

- ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
- ⇒ *S'essuyer aussi souvent que nécessaire avec sa propre serviette, et non plus uniquement tous les 6 points.*
- ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

✓ Ne jamais souffler sur la balle;

- ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
- ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

✓ Essuyer ma demi-table avec une lingette (ou autre moyen désinfectant) en cas de gouttes de sueur sur la table;

- ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
- ⇒ *Mise à disposition de lingettes désinfectantes dans chaque aire de jeu.*
- ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

✓ Nettoyer mes balles, mon plateau de table;

- ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
- ⇒ *Mise à disposition de lingettes désinfectantes dans chaque aire de jeu.*
- ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

✓ Ne jamais serrer la main ou embrasser un autre joueur;

- ⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*
- ⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

✓ Respecter une distance de 2 mètres avec quiconque tout au long de la séance.

⇒ *Diffusion de ces préconisations à tous les adhérents via présent protocole envoyé par mail et affiché à l'entrée de la salle.*

⇒ *Vérification du respect par tous les joueurs de ces préconisations par référent COVID présent durant toute la période d'ouverture de la salle.*

Ces obligations doivent être intégrées dans le contexte englobant du gestionnaire de l'installation (collectivité, EPA MS, structure privée). En effet par exemple pour un pôle France en CREPS, il conviendra que l'établissement soit ouvert et ai mis en place toutes les règles nécessaires à la non propagation d'une deuxième vague de Covid-19.

RESPONSABLES	PRESIDENT SECTION TT USSA	PRESIDENT USSA	RESPONSABLE MAIRIE SAINT ARNOULT
Visas et dates d'accord des Responsables			

ANNEXE LOGIGRAMME RAPPEL DES PRESCRIPTIONS PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE EN INTERIEUR



COVID-19 | "AU PING, JE ME PROTÈGE ET JE PROTÈGE LES AUTRES"

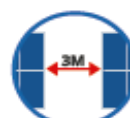
LES CLUBS



Désignez un responsable Covid-19 pour accueillir et vérifier le respect des **consignes sanitaires** pendant les séances.



Installez la salle en **limitant la manipulation** du matériel (tables, filets, séparations...) à 1 ou 2 personnes.



Prévoyez au **minimum 3 mètres** (longueur et largeur) entre chaque table. Vous pouvez utiliser des séparations.



Fermez les vestiaires, les douches et le club house de votre club. Organisez l'accès aux toilettes.



Nettoyez le dessus des tables et des séparations au montage, entre chaque créneau et lors du démontage de la salle.



Prévoyez un système de **réservation** de créneaux et limitez le nombre de joueurs lors de chaque séance (2 joueurs maximum par table).

AVANT DE JOUER



Seuls les pongistes inscrits à la séance accèdent à la salle de Ping. **Les accompagnateurs ne doivent pas rentrer dans la salle.**



Chaque joueur arrive **directement en tenue de sport** à l'entraînement et avec son **propre matériel** (raquette, balles si possible, serviette, bouteille d'eau, gel hydroalcoolique...), nettoyé avant et après la séance.



Il est préférable de déposer ses **affaires dans un endroit isolé** et de ne pas les déplacer jusqu'à la fin de la séance.



Tous les joueurs se **nettoient les mains** en arrivant dans la salle.

PENDANT LA SEANCE



Les changements de tables et d'adversaires sont **limités pendant la séance** et les changements de côtés ne sont **pas autorisés**.



Il est recommandé **1 à 2 balles maximum** par personne. Les balles (personnelles ou distribuées par le club) doivent être personnalisées. **Le joueur ne peut toucher que ses propres balles.**



Les joueurs ne doivent pas **s'essuyer les mains sur la table** ni toucher le matériel du club.



L'utilisation du **petit matériel** (bassines, cerceaux, plots...) est **déconseillée**.



La **poignée de main** à la fin de la partie n'est **pas autorisée**. Elle pourra être remplacée par un signe avec la raquette.

CONSEIL
Mettre à disposition de tous un moyen pour se nettoyer les mains (savon, gel hydroalcoolique...).
Porter un masque en dehors des temps de pratique.
Nettoyer ses mains régulièrement.

En plus des gestes barrières généraux (pas de poignées de main ni d'embrassades, distance physique, toux dans son coude...), voici les consignes sanitaires à respecter pour une reprise du Ping en toute sécurité. Ces consignes s'ajoutent à celles du gouvernement et du Ministère des Sports (au 6 mai 2020). Ces consignes sont applicables sous réserve des modalités de déconfinement préfectorales et locales.